

Saumurois. Les poissons disparaissent : la gestion du Thouet remise en cause par les pêcheurs

Les associations de pêche fustigent la gestion des rivières par l'Agglo, celle du Thouet en particulier. Elle engendre d'après eux l'invasion des plantes aquatiques et la mortalité des poissons.

Camille Richard, au-dessus de l'écluse de Saint-Hilaire-Saint-Florent, regrette la destruction des barrages et chaussées sur le Thouet. | CO – PHILIPPE BORDIER

Le Courrier de l'Ouest Philippe BORDIER. Publié le 09/02/2020 à 15h31

C'est une polémique qui ne désenfle pas : le Thouet se meurt et les pêcheurs incriminent les pouvoirs publics. C'est aussi un dialogue de sourds. Pour comprendre, il faut se plonger dans une [directive-cadre européenne sur l'eau \(DCE\)](#), parue en 2010. Ce texte vise à améliorer la qualité de l'eau, en encourageant la libre circulation des éléments, à savoir les sédiments, l'eau elle-même et les poissons. Or, les associations de pêcheurs reprochent à l'Agglomération Saumur Val de Loire, gestionnaire des rivières sur son territoire, son interprétation radicale du document.

« Continuité écologique »

Les pêcheurs reprochent à l'Agglo d'avoir éliminé les barrages et les chaussées érigées dans le lit du Thouet pour répondre à cette DCE. Ces retenues existaient parfois depuis mille ans, pointe Camille Richard, membre du collectif Thouet. La faune et la flore de la rivière étaient structurées autour de ces ouvrages.

L'Europe n'a jamais dit qu'il fallait les éradiquer, fulmine inlassablement Ludovic Panneau, président des Martins pêcheurs, association de pêche de Montreuil-Bellay. Elle a demandé aux gestionnaires des rivières d'entretenir les ouvrages et de les gérer de sorte que la continuité écologique soit assurée.



Le Thouet en crue à Saint-Hilaire-Saint-Florent. | CO – PHILIPPE BORDIER

« Le niveau d'eau et le débit du Thouet s'effondrent »

Sans obstacles, l'eau s'écoule plus vite et s'oxygène régulièrement. Mais les biefs, retenues naturelles de plusieurs centaines de mètres entre deux ouvrages, ont disparu. Ces bassins étaient indispensables à la vie aquatique, y compris l'été, quand l'eau était basse, souligne Ludovic Panneau.

Désormais, l'eau monte et baisse rapidement. Le niveau et le débit du Thouet s'effondrent de manière significative, regrette Camille Richard. La rivière a perdu 2,5 mètres de profondeur en moyenne. Les bateaux ne passent plus et les berges sont trop hautes ».

La jussie, peste des eaux

La jussie, une plante invasive surmontée d'une jolie fleur jaune, prospère dans cet environnement. C'est un drame, soupire Camille Richard. Ce végétal étouffe l'écosystème. Le réchauffement de l'eau s'accélère et favorise la photosynthèse, poursuit Ludovic Panneau. De nouvelles plantes aquatiques apparaissent, au premier rang desquelles figure **l'élodée**.

Baptisée la peste des eaux, cette sorte d'algue destinée à l'origine aux bassins d'ornementation, colonise, puis étouffe les rivières. Adieu sandres, brochets, carpes, perches et gardons : « Les poissons crèvent, lâche le technicien, laconique.

« Les pêcheurs doivent s'adapter »

Sophie Tubiana est chargée de la gestion des milieux aquatiques et de la biodiversité à l'agglomération Saumur Val de Loire. Elle ne cache pas son agacement. Nous sommes confrontés à des conflits d'usage, dit-elle. Agriculteurs, pêcheurs, promeneurs, chacun défend ses intérêts. À l'Agglo nous œuvrons pour le bien commun.

Récriminations, courriers et pétitions n'y changent rien, nul changement de cap à l'horizon : En accord avec le **CTMA (Contrat territorial des milieux aquatiques)**, nous rétablissons la continuité écologique pour améliorer la qualité de l'eau dans nos rivières. Les pêcheurs doivent s'adapter et modifier leurs pratiques. Les débats n'ont pas fini de rebondir.

Destruction des barrages en Thouarsais : “ Il faut que ça cesse ”

Publié le 19/02/2018 à 04:55 | Mis à jour le 19/02/2018 à 14:26



Pierre Lacroix, président de la fédération départementale, a répété avec véhémence son ras-le-bol contre l'arasement des ouvrages hydrauliques.

© Photo NR

Fort de 1.660 adhérents, le Nénuphar thouarsais tenait son assemblée générale samedi. Les pêcheurs ont dit leur colère.

L'année 2017 a été « particulière », a pointé Daniel Vion, président du Nénuphar thouarsais, première association de la ville en nombre d'adhérents, lors de son assemblée générale, samedi. En cause, « la sécheresse, les faibles débits », a expliqué le président des pêcheurs, mais aussi « l'envahissement des écrevisses de Louisiane » (lire ci-contre). Mais ce qui échauffe avant tout les esprits des pêcheurs, ici comme dans le reste du département, reste la question de la destruction des ouvrages hydrauliques, qui génèrent des retenues sur les différents cours d'eau.

“ **Prairie aquatique** ” Et le président du groupement de montrer des photos qui n'ont pas manqué de faire réagir la cinquantaine d'adhérents présente dans la salle du foyer laïque. « *Sur le Thouet, du côté Saumur, j'ai vu quelque chose d'épouvantable* », a commencé le bénévole, montrant l'évolution du cours d'eau à la suite de la destruction d'un ouvrage hydraulique.

On peut y voir la jussie, une plante aquatique, envahir le lit de la rivière à mesure que son niveau baisse. « *Ce n'est plus une rivière, c'est une prairie aquatique.* » Photos à l'appui, le président a montré des arbres se couchant dans le Thouet asséché, mais aussi des poissons

morts : « Ça manquait d'eau, ils n'avaient pas assez d'oxygène. » La destruction ou le réaménagement de ces ouvrages, sous la conduite du Syndicat mixte de la vallée du Thouet (SMVT), dans le cadre du contrat territorial des milieux aquatiques, a pour ambition de restaurer la continuité écologique et de préserver la ressource en eau. **L'énergie hydraulique** Cependant, argue le président, « la rivière, c'est quelque chose de vivant. Chaque rivière a ses particularités. On ne peut pas appliquer la même règle – détruire les ouvrages – partout. »

Et d'apporter de l'eau à son moulin, en avançant l'argument énergétique : « Les ouvrages peuvent être un support afin de produire de l'électricité. Cette énergie hydraulique, on ne l'utilise pas ! Pourtant, il existe de petits alternateurs qui marchent très bien. Il pourrait y en avoir davantage. »

« A Thouars, on est préservé » Un cri du cœur poussé également par Pierre Lacroix, président de la fédération départementale de pêche. « J'appelle ça des conneries, a-t-il asséné. Tout est su, tout est connu, mais rien n'est fait. Je ne sais plus quoi faire, à part gueuler. » Et de montrer du doigt le projet de bassines pour l'irrigation des cultures, dans le sud du département, qui, en captant dans la nappe phréatique, « ne fera qu'accélérer la sécheresse des cours d'eau ». Les pêcheurs ont reçu le soutien de Patrice Pineau, maire de Thouars, rappelant que son vote est « largement minoritaire » au conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst), où il siège. « Fervent défenseur de la pêche », y compris sur un plan « touristique », « je ne pense pas que ce soit en supprimant les ouvrages qu'on va avoir une continuité écologique », a-t-il assuré. « A Thouars, on est préservé, a-t-il rassuré. Il n'y aura pas d'arasement. Mais il faut être vigilant pour que cette préservation perdure. »

Paris Normandie Mis en ligne le 10/04/2017 à 21:40

Martot: un pêcheur s'enchaîne au barrage de Martot

Scène insolite hier matin au barrage de Martot. Pour s'opposer au démontage du système de vannage de l'ouvrage, avant sa démolition totale en juin, un pêcheur s'y est tout simplement attaché.

La colère du Martin-pêcheur (La Nouvelle République)

Publié le 18/02/2019 à 04:55 | Mis à jour le 18/02/2019 à 04:55



Les pêcheurs ont exprimé leur mécontentement.

© Photo NR

Les membres de la société de pêche de Langé se sont réunis en assemblée générale, vendredi, à la salle polyvalente. Une quinzaine d'adhérents étaient présents, ainsi que le garde particulier, Claude Rabier. Martin-pêcheur couvre les communes de Levroux, Moulins-sur-Céphons, Baudres, Langé et Gehée, et les rivières le Nichat, la Céphons et le Nahon.

La réunion a été marquée par une vive discussion sur la baisse du niveau des rivières. Un sujet récurrent, ravivé suite à des travaux sur le déversoir d'Entraigues : son abaissement de 30 cm provoque une baisse du niveau importante, d'où la colère des pêcheurs qui s'insurgent contre la suppression des ouvrages. Un courrier a été envoyé au préfet.